

Oral de physique aux concours

I Les épreuves et coefficients à l'oral

I.1 E3A-Polytech

Pas d'épreuve orale de physique. Polytech ne prend en compte que le TIPE. Certaines écoles organisent un entretien.

I.2 CCINP

Mathématiques	8
Physique ou Chimie	9
Langue vivante A	6
TIPE	8
TP Physique ou Chimie	9

Une seule épreuve d'oral de physique ou de chimie (tirage au sort). Si l'interrogation orale s'appuie sur la physique, le TP porte sur la chimie et inversement.

L'épreuve de physique dure 1h : 30 min de préparation puis 30 min de passage au tableau avec l'examineur. L'exercice principal, cadré, sur 14 points. Afin d'utiliser pleinement le temps de préparation, exercice non bloquant, résultats intermédiaires généralement donnés.

Le deuxième exercice, sur 6 points, est un de type résolution de problème. Présente une situation à traiter dans un cadre identifié, s'appuie sur un document (photo, courbe expérimentale...), mais sans proposer de démarche. Il appartient au candidat de définir une démarche et de conduire cette dernière, en interaction avec l'examineur.

Il est demandé au candidat de consacrer environ vingt minutes à la présentation de l'exercice principal et dix minutes à celle du second exercice.

Une calculatrice est à disposition du candidat pendant la préparation. Mais le candidat doit utiliser sa propre calculatrice lors de la présentation au tableau.

I.3 Mines-Ponts

Mathématiques	8
Physique	10
Épreuve mixte physique ou chimie	6
TIPE	6
Français	6
Anglais	5

L'épreuve de physique comporte au minimum deux questions. Pour la première question, le candidat dispose d'un temps de préparation de 15 minutes. La durée totale de l'épreuve, temps de préparation inclus, est d'environ 1h15. L'utilisation de la calculatrice pourra être autorisée par l'examinateur.

L'épreuve mixte de physique-chimie d'une durée d'environ 3h30, consiste en l'exécution de travaux pratiques et la réalisation d'une interrogation orale avec élaboration d'un compte rendu. La nature de l'épreuve est tirée au sort pour chaque candidat.

I.4 Mines-Télécom

Les candidats admissibles à Mines-Télécom mais pas à Mines-Ponts passent les quatre épreuves suivantes :

Mathématiques	8
Physique	8
Anglais	7
Entretien	7

L'épreuve de physique comporte deux exercices. Elle dure 30 minutes et est sans préparation. La calculatrice est autorisée. Pour cette épreuve, un temps de lecture de 10 minutes du sujet avant l'épreuve, sans support de prise de note, permettra une bonne appropriation du sujet.

Le candidat commence par l'exercice de son choix. L'examinateur lui indique le moment où il doit passer d'un exercice à l'autre. Il peut intervenir à tout moment pour questionner le candidat sur sa présentation, ses résultats, ses hypothèses ou pour vérifier ses connaissances.

I.5 Centrale-Supélec

Mathématiques	12
Mathématiques-informatique	12
Physique 1	12
Physique 2 - informatique	12
Chimie	12
TP de physique ou chimie	16
TIPE	11
Langue vivante obligatoire	13

Physique 1 : durée d'interrogation de 30 minutes. Après environ trois minutes de lecture, le candidat présente sa résolution au tableau.

Physique 2 - informatique : La durée de chaque interrogation est de 30 minutes, précédées de 30 minutes de préparation. Un ordinateur équipé de Python, Scilab et d'autres logiciels à prise en main immédiate est à la disposition du candidat. Cette épreuve permet notamment de proposer de plus en plus de sujets de type « résolution de problèmes », où la phase de modélisation demande plus d'autonomie de la part du candidat. Les situations physiques étudiées sont très souvent propices à une utilisation de l'outil numérique. Celui-ci est avant tout au service de la résolution du problème posé. Une grande majorité des sujets sont ainsi accompagnés d'un

programme Python, qui consiste en général en la mise en oeuvre de méthodes élémentaires (tracés de courbes, méthode d'Euler, intégration numérique). D'autres logiciels peuvent également être utilisés pour permettre aux candidats de dégager rapidement le comportement de certains systèmes, leur prise en main étant toujours immédiate.

I.6 X-ENS-ESPCI

a X-ESPCI

Mathématiques	20
Physique	16
Chimie	9
TP de physique	8
TP de chimie	8
ADS	15
Français	8
Langue vivante obligatoire	8

Physique X-ESPCI : Durée 50 min sans préparation.

TP Physique X-ESPCI : Durée de 3h.

b ENS

Les coefficients dépendent des options choisies pour Ulm et Saclay.

	ULM		LYON	PARIS-SACLAY	
	Physique	Chimie		Physique	Chimie
Physique U	26	22			
Physique LS			6	12	6
Chimie U	20	28			
Chimie LS			6	6	12
Maths UL	20	16	4		
TP Physique ULS	12		4	6	3
TP Chimie ULS		12	4	3	6
TIPE ULS	8	8	3	6	6
Langue vivante XEULS	3	3	2	2	2

Physique U Durée 55min sans préparation. Destinée à tester la capacité des candidats à construire un modèle pour décrire au mieux un phénomène physique qui est présenté sous forme très ouverte (description brève

d'une observation expérimentale, courte séquence vidéo, graphe de données expérimentales). Il est rappelé en début d'épreuve que la prise d'initiative est indispensable; c'est au candidat de préciser ses hypothèses de travail, le sujet étant volontairement succinct. La démarche est proche de celle des « résolutions de problèmes ».

Physique LS Durée totale de 2h :

- 1 h de préparation d'une réflexion sur un thème (sorte de mini-leçon), avec ouvrages de CPGE ou généraux à disposition.
- exposé devant le jury de cette réflexion (15 min) puis discussion (10 min). Ce qui est présenté doit être « digéré », aussi bien dans le plan de la présentation que dans les exemples abordés. Il vaut mieux se concentrer sur peu d'exemples mais bien les traiter. Il est intéressant d'évoquer les limites d'une modélisation, les ordres de grandeurs pertinents, les intérêts industriels ou sociétaux, etc.
- résolution de problème sans préparation (35 min). Après avoir soumis le problème au candidat, le jury lui laisse quelques minutes de réflexion.

TP Physique ULS

II L'épreuve de TP de physique

II.1 CCINP

Le candidat a à sa disposition le sujet de l'épreuve de TP incluant une liste de matériels avec un descriptif numérique ou papier de l'utilisation de chaque matériel mis à sa disposition. Un préambule théorique, si nécessaire, en lien avec le TP est fourni au candidat. En effet, il n'est pas demandé au candidat d'établir des expressions théoriques en relation avec la manipulation. La restitution des connaissances théoriques ne fait pas partie des compétences évaluées dans le cadre des TP.

Dans un premier temps, en fonction des objectifs définis pour le TP donné, le candidat doit, en s'aidant du matériel mis à sa disposition ainsi que du préambule théorique, proposer les montages et mesures à réaliser pour atteindre ces objectifs. Cette partie fait l'objet d'un échange avec l'examineur. Il est important de noter qu'à ce stade, le candidat n'est pas laissé seul face aux matériels de sa manipulation. L'examineur intervient pour échanger avec lui et, par exemple, pour valider si nécessaire le choix du montage proposé par le candidat ou pour débloquer un candidat afin de lui permettre de poursuivre l'épreuve.

Dans un second temps, l'épreuve pratique proprement dite permet de juger des capacités du candidat dans le domaine de la mesure et des incertitudes et du savoir-faire technique. L'outil informatique est utilisé, dans la mesure du possible, non seulement pour l'acquisition, la saisie ou le traitement de données, mais aussi dans le domaine de la simulation; tout cela se fera dans les 3 heures qui lui seront imparties. Le candidat doit savoir gérer son temps pour non seulement faire des mesures et interprétations correctes pour atteindre les objectifs du TP mais aussi rédiger un compte rendu structuré.

L'examineur pourra ainsi juger le comportement, l'esprit d'initiative et de critique du candidat face à une situation qui lui sera inédite. Ces épreuves permettront d'évaluer la façon avec laquelle le candidat sera capable de mobiliser les compétences «s'approprier, analyser, réaliser, valider ou communiquer » dans le temps imparti pour le TP de Physique.

II.2 Mines-Ponts

Épreuve d'une durée d'environ 3h30, exécution de travaux pratiques encadrés par une équipe d'examineurs et l'élaboration d'un compte rendu.

À coté de thématiques classiques, parfois étude d'un dispositif original dont l'étude ne nécessite que de maîtriser

les capacités acquises en CPGE.

Soigner la confrontation critique entre mesures expérimentales et modèles théoriques.

Rédaction d'un compte-rendu qui doit être clair et soigné, porter mention des éléments pertinents dégagés au cours de l'épreuve, être rédigé avec concision et efficacité. Éviter les développements sans intérêt au profit de schémas pertinents. Le jury n'attend donc pas de ce document qu'il se présente comme une œuvre littéraire, comportant introduction, développement et conclusion, mais pour autant, ni l'orthographe, ni la syntaxe ne peuvent en être négligées.

Notation selon grille usuelle des compétences : s'approprier, analyser, raisonner, réaliser, valider, communiquer, en notant qu'il s'agit d'une épreuve orale dans laquelle l'échange avec l'examineur revêt une grande importance.

Le jury regrette une tendance qui se dessine nettement en cette session, consistant à renoncer d'emblée à se confronter aux premières difficultés qui se présentent, pour ne s'intéresser qu'à un échantillon de questions sélectionnées en raison de leur plus grande facilité présumée. Cette attitude est vivement déconseillée, car la résolution des points difficiles, ou les efforts affichés pour tenter d'y apporter une réponse, participent à une plus-value importante de la prestation. En outre, le survol systématique d'un sujet fait obstacle à toute perception de l'architecture de l'étude proposée, et prive ainsi le candidat d'indices qui l'éclaireraient et favoriseraient sa progression.

II.3 Centrale-Supélec

Durée de 3 heures, consiste à réaliser plusieurs expériences, à analyser et à interpréter les résultats en vue de répondre à une problématique concrète. D'une manière générale, les candidats sont évalués à partir des compétences de la démarche expérimentale : s'approprier, analyser, réaliser, valider, communiquer.

L'épreuve nécessite généralement l'élaboration et la mise en œuvre d'un ou plusieurs protocoles expérimentaux, une interprétation et une présentation des résultats, accompagnées éventuellement de quelques justifications théoriques. Les protocoles expérimentaux peuvent être donnés dans le sujet ou à proposer par les candidats.

Parallèlement aux échanges avec l'examineur, les candidats rédigent un compte rendu dans lequel figurent les résultats obtenus et les réponses aux questions non traitées lors de ces échanges.

En guise de conclusion, il est demandé aux candidats d'analyser et de valider les résultats, d'effectuer une synthèse montrant qu'ils ont compris la démarche et la finalité de l'étude ou encore de répondre à une question ouverte permettant de replacer le travail dans un contexte plus général.

II.4 ENS

Durée 4h, avait lieu à Lyon en 2022.

Les énoncés sont relativement courts, le plus souvent entre une à quatre pages, avec des questions volontairement rédigées de manière ouverte pour laisser au candidat une autonomie dans le choix des composants, du protocole, etc. Ils contiennent des indications essentielles pour mener à bien les expériences ainsi que des rappels de règles de sécurité ou des précautions d'emploi de certains matériels. Il est très fortement conseillé au candidat de lire le sujet en entier avant de commencer les expériences.

Le jury doit trop souvent demander aux candidats de relire une question ou l'introduction du sujet pour qu'il puisse avancer dans son raisonnement.

Il est dommage que des candidats soient incapables de répondre à des questions posées par le jury, alors que

les réponses sont explicitement dans l'énoncé (par exemple : longueur d'onde d'une lampe). Il est ennuyeux que les consignes de sécurité ne soient pas lues en détail. Certains sujets comportent des figures : là aussi, une lecture attentive permet par exemple de mettre en œuvre le protocole expérimental pertinent. Une lecture attentive de l'énoncé est indispensable !

II.5 X-ESPCI

Le nombre de points attribués pour les calculs théoriques ne représente qu'une faible partie de la note (4 à 6 points au maximum pour une note sur 20). Nous privilégions toujours beaucoup plus les mesures et les manipulations que doivent réaliser les candidates ou candidats